KNAUF THANE DALLAGE

KNAUF THANE DALLAGE

Isolant PSE, PU ou XPS sous dallage

Knauf Thane Dallage est un panneau composé d'une âme en mousse rigide de polyuréthane avec un module d'élasticité de service très élevé et de deux parements composites résistant à l'humidité, conforme à la norme NF EN 13165. Les panneaux sont à bords droits et sont destinés à l'isolation de dallage sur terre-plein.

PERFORMANCES CERTIFIÉES KNAUF HQE®

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE KNAUF HQE®

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR* A+

PU

RE 2020 RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

FABRIQUÉ EN FRANCE

> Description détaillée

Toute utilisation ou toute mise en oeuvre des produits et accessoires Knauf non conformes aux Règles de l'Art, DTU, Avis Technique et/ou préconisation du fabricant dégage Knauf de toute responsabilité. Les exigences réglementaires évoluant de façon permanente, les renseignements de cette documentation sont donnés à titre d'information et doivent être vérifiés. Consultez le support technique et/ou notre base de données techniques disponible sur notre site internet et mise à jour régulièrement. Les photos et les dessins sont donnés à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.

Autre application

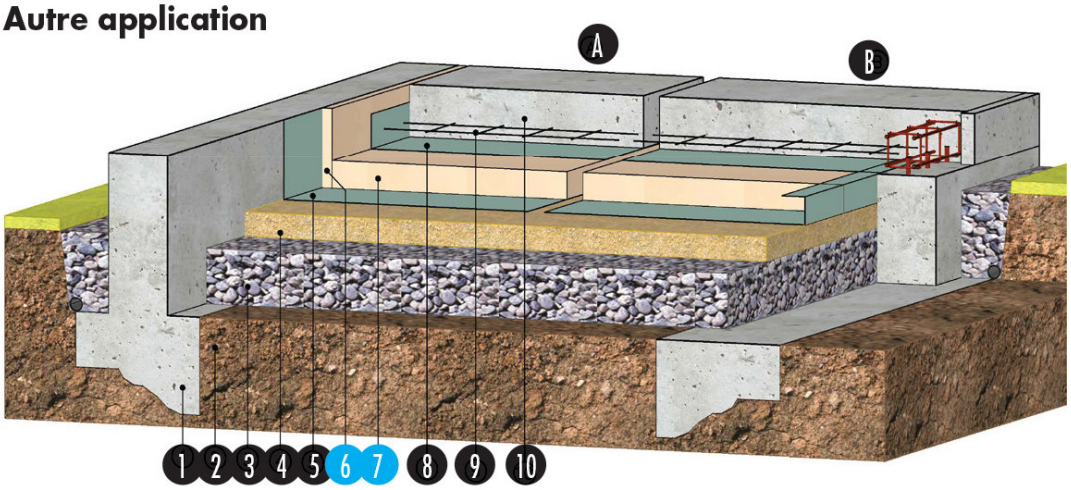

Dallage solidarisé/désolidarisé
Complexe

1. Fondation et mur de soubassement
2. Terre-plein
3. Remblai de cailloux ou graviers
4. Forme de sable
5. Film polyéthylène anticapillaire
6. **Bande périphérique d'isolant Knauf Thane**
7. **Knauf Thane Dallage**
8. Film polyéthylène éventuel
9. Armature métallique
10. Dallage béton DTU 13.3

Dallage
A. Dallage désolidarisé
B. Dallage solidarisé

PERFORMANCES THERMIQUES ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Épaisseur (en mm)	100	110	120	133	200 (2 x 100)	220 (2 x 110)
R isolant (m².K/W)	4,55	5,00	5,50	**6,10**	9,10	**10,00**
Up (W.m²/K))	**0,21**	**0,19**	**0,18**	**0,16**	**0,11**	**0,10**
Réchauffement climatique (kg CO2/m²)	13,90	-	-	18,50	27,80	-

R isolant : Résistance thermique certifiée ACERMI du panneau.
Up : coefficient de transmission thermique du plancher sous de 15 cm.
Réchauffement climatique : valeurs pour tout le cycle de vie, issues de la FDES vérifiée.
..... Niveau Basse Consommation recommandé par Knauf
..... Cas particulier hors maison individuelle : épaisseur maximale selon DTU 13.3 P1-1-1
..... Épaisseur maximale du panneau pour le dallages relevant du DTU 13.3 P1-1-1

AVERTISSEMENT

- L'isolation périphérique horizontale sous dallage est déconseillée

Toute utilisation ou toute mise en oeuvre des produits et accessoires Knauf non conformes aux Règles de l'Art, DTU, Avis Technique et/ou préconisation du fabricant dégage Knauf de toute responsabilité. Les exigences réglementaires évoluant de façon permanente, les renseignements de cette documentation sont donnés à titre d'information et doivent être vérifiés. Consultez le support technique et/ou notre base de données techniques disponible sur notre site internet et mise à jour régulièrement. Les photos et les dessins sont donnés à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.

- Dans le cas d'un dallage solidarisé, l'isolation sur terre-plein ne permet pas de traiter le pont thermique à la jonction mur-plancher.

> Application

- Isolation sous dallage sur terre-plein selon les exigences du DTU 13.3
  - P1-1-2 en maisons individuelles
  - P1-1-1 hors maisons individuelles : cas particuliers des bâtiments d'habitation collective ou d'hébergement, bâtiments administratifs ou bureaux, locaux de santé, hôpitaux, cliniques ou dispensaires, locaux scolaires ou universitaires, dont la charge d'exploitation est ≤ 5 kN/m², sans charges ponctuelles, ni charges roulantes : épaisseur maximale 220 mm en deux couche de 110 mm, R = 10,00 m².K/W
  - autres bâtiments : épaisseur maximale 133 mm, R = 6,10 m².K/W
- Isolation des dallages des chambres froides à températures positives selon DTU 45.1 : épaisseur maximale 133 mm, R = 6,10 m².K/W

+ Les plus

- Épaisseurs réduites pour d'excellentes performances thermiques
- Grand format de 3 m² adapté aux dallages de moyennes et grandes surfaces
- Résistance thermique maximale de 10,00 m².K/W en deux couches d'épaisseur 110 mm pour les dallages relevant des cas particuliers du DTU 13.3 parties 1.1.1

> Caractéristiques techniques

DIMENSIONS : 2 500 x 1 200 mm
ÉPAISSEURS : 100, 110, 120 et 133 mm
BORDS : droits
PERFORMANCES CERTIFIÉES : certificat ACERMI n° 17/007/1298
CONDUCTIVITÉ THERMIQUE : 0,0218 W/(m.K)
CLASSEMENT ISOLE : $I_1S_1O_3L_2E_4$
PERFORMANCES FEU : ce procédé satisfait à la réglementation pour toutes familles d'habitation et ERP dans son domaine d'emploi
PERFORMANCES MÉCANIQUES :

- Contrainte en compression à 10% de déformation : 150kPa minimum
- Rcs (résistance à la compression de service) : 150 kPa mini ds_{mini} 1,0% - ds_{maxi} 1,7%
- Es (Module d'élasticité de service) : 6,67 MPa mini

Toute utilisation ou toute mise en oeuvre des produits et accessoires Knauf non conformes aux Règles de l'Art, DTU, Avis Technique et/ou préconisation du fabricant dégage Knauf de toute responsabilité. Les exigences réglementaires évoluant de façon permanente, les renseignements de cette documentation sont donnés à titre d'information et doivent être vérifiés. Consultez le support technique et/ou notre base de données techniques disponible sur notre site internet et mise à jour régulièrement. Les photos et les dessins sont donnés à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.

MISE EN OEUVRE selon DTU 13.3 et DTU 45.1
MARQUAGE CE

Toute utilisation ou toute mise en oeuvre des produits et accessoires Knauf non conformes aux Règles de l'Art, DTU, Avis Technique et/ou préconisation du fabricant dégage Knauf de toute responsabilité. Les exigences réglementaires évoluant de façon permanente, les renseignements de cette documentation sont donnés à titre d'information et doivent être vérifiés. Consultez le support technique et/ou notre base de données techniques disponible sur notre site internet et mise à jour régulièrement. Les photos et les dessins sont donnés à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels.

KNAUF PROCHE DE VOUS

RÉGION KNAUF ÎLE-DE-FRANCE - OUEST

SITE ÎLE-DE-FRANCE
Route de Bray-sur-Seine - D411
77130 Marolles-sur-Seine
Tél. : 01 64 70 52 00
Fax : 01 73 03 37 65

SITE OUEST
CS 80009 Cournon
56204 La Gacilly Cedex
Tél. : 02 99 71 43 77
Fax : 02 99 71 40 49

RÉGION KNAUF SUD

SITE SUD-OUEST
37 chemin de la Salvetat
ZI en Jacca
31770 Colomiers
Tél. : 05 61 15 94 15
Fax : 05 61 30 26 60

SITE SUD-EST
583 avenue Georges Vacher
13106 Rousset Cedex
Tél. : 04 42 29 11 11
Fax : 04 42 53 20 38

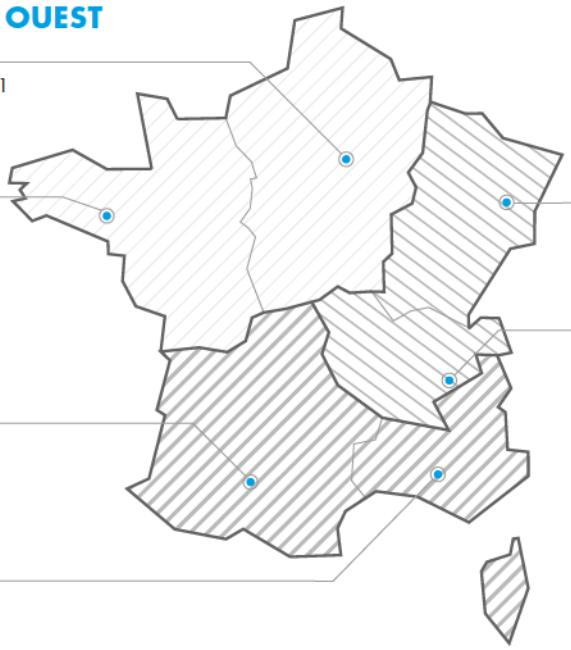

RÉGION KNAUF CENTRE EST

SITE EST
Zone Industrielle
68190 Ungersheim
Tél. : 03 89 26 69 00
Fax : 03 89 26 69 26

SITE RHÔNE-ALPES
75 rue Lamartine
38490 Saint-André-le-Gaz
Tél. : 04 74 88 11 55
Fax : 04 74 88 19 22

KNAUF PRESCRIPTION
NOTRE ÉQUIPE VOUS ASSISTE DANS LES PHASES D'ÉTUDES DE VOS PROJETS.

Catherine LILLEMANN : 06 18 42 62 64
Dépts : 75 (est), 77, 93, 94, 59

Kamélia HALHALI : 06 30 74 28 96
Dépts : 75 (ouest), 78, 92, 91, 95, 35, 44

Alain BOUJEMAAOUI : 06 40 53 65 85
Dépts : 01, 06, 30, 34, 13, 69, 71, 83, 84

François DASSÉ : 06 07 64 71 59
Dépts : 17, 31, 32, 33, 34, 40, 64

Autres départements : 06 71 21 44 41

KNAUF BUILDING SERVICES
UNE ÉQUIPE DÉDIÉE POUR VOS PROJETS À L'INTERNATIONAL
Tél. : 03 89 72 11 06

KNAUF
Zone d'Activités - Rue Principale
68600 Wolfgantzen

WWW.KNAUF.FR

KNAUF SUPPORT TECHNIQUE
au service des Professionnels
STK@knauf.com
0 809 404068 Service gratuit + prix appel
du Lu. au Ve. 8h-12h, 13h30-17h (Ve. 16h30)

ıe Dallage
RDA
ı permanente, les
ont donnés à titre